

1972-2007

Le fait colonial : l'impossible oubli du passé ?

En fait, je vais ici, ce soir, modifier légèrement le titre de ma communication : la périodisation de celle-ci va s'étendre de **1972 à 2007 — 35 ans d'histoire —**, intégrant le grand basculement de la loi de février 2005 (sur la colonisation positive), la création aussi de l'appel des indigènes de la République et, *in fine*, la révolte des quartiers populaires fin 2005 où fut réintroduit par l'État un couvre-feu, qui n'avait eu de précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, qu'avec la guerre d'Algérie dans les années 50 et les événements de Nouvelle-Calédonie à la fin des années 80.

Une **année charnière** donc, mais tout autant charnière en matière de publication sur la colonisation, en matière de numéros spéciaux dans la presse et en matière de déclencheur artistique ou cinématographique comme avec le film *Indigènes*.

Nous le voyons bien, le débat sur le passé colonial de la France ne cesse depuis quelques années d'envahir l'espace public. En fait rien de neuf, il a tout autant traversé, ce que l'on oublie, les décennies précédentes et se prolonge jusqu'aux années 2000 avec un point de basculement en 2005-2006, moment charnière qui va bâtir les enjeux du présent.

Tout cela construit, de fait, les **enjeux de mémoire** de la décennie actuelle que nous aborderons dans une seconde communication, le 5 avril prochain, sous le titre : *2017-2022. Pourquoi bâtir un musée des colonisations est-il essentiel ?* Ce soir, nous allons puiser dans le **passé proche** à travers 4 décennies pour parler du passé lointain.

- **UNE POLITIQUE DE L'OUBLI**

Myriam Cottias, chercheuse au CNRS et ancienne présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, en analysant le traitement mémoriel de l'esclavage dans les « anciennes colonies » au lendemain des abolitions, l'avait en 1998 qualifié de « *politique de l'oubli*¹ ». La même analyse est possible concernant l'histoire coloniale depuis les indépendances au début des années 60.

L'État — c'est sa fonction — est normalement le garant du « récit national ». Que nous soyons d'accord ou pas avec cet état de fait, c'est ainsi et c'est l'État qui commémore et qui fait entrer au musée. En France, l'histoire est un acte officiel et lorsque les minorités veulent prendre la parole

¹ Myriam Cottias, « La politique de l'oubli », in *France-Antilles*, hors-série, *Cent Cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage*, mai 1998.

elles sont généralement à la marge et considérées comme des perturbateurs. Tout cela est encore plus valable pour la question coloniale, puisque celle-ci en termes de mémoire se confond comme nous allons le voir avec des blocs minoritaires identifiés : les pieds-noirs, les anciens combattants, les migrants postcoloniaux et leurs descendants, les ultramarins, l'extrême droite (frontiste notamment, qui est née de la perte de l'Empire au début des années 70, en **1972**).

Dans ce contexte de tensions mémorielles, l'État est donc tenté, par l'intermédiaire de la loi, de l'orientation des manuels scolaires, de la mise en silence des opinions ou de la politique patrimoniale et muséale, des politiques audiovisuelles ou de la télévision publique, d'infléchir et d'interpréter l'histoire en la convertissant en « mémoire » ou en « récit » national.

C'est ce qui s'est passé, pour le résumer brièvement, depuis plus de soixante-cinq ans lorsqu'il s'est agi de l'histoire coloniale. Cela ne veut pas dire que des corps intermédiaires et périphériques n'ont pas interagi sur ce débat, bien au contraire.

De facto, ce passé est complexe, et il est équivoque de prétendre, au premier débat un peu vif sur la question, que le « temps des colonies » est de retour (cf. les Indigènes de la République) ou qu'il faut éviter le débat sur la colonisation sous prétexte qu'il contrevient à la « fierté d'être français » (cf. Max Gallo²). Une fierté qui obligerait à mettre une chape de plomb sur ce passé colonial ou à n'en parler que pour glorifier « *ces grandes heures qui ont fait l'histoire de France* ». Là aussi, il faut nuancer les choses.

Tout au long de ces années — 1972-2007 —, et aux côtés de l'État, les débats sur le passé colonial proviennent de lieux et de groupes divers : d'associations rassemblant des acteurs liés à l'histoire coloniale (rapatriés, harkis, anciens colonisés, anciens combattants de la guerre d'Algérie...); des ministères, des élus et des collectivités territoriales à travers l'édification de « lieux de mémoires » nostalgiques ou le vote de textes de loi organisant la « mémoire officielle » ; ou encore des médias, qui rendent compte régulièrement de questions contemporaines liées, directement ou indirectement, à la période coloniale.

Et enfin, d'ouvrages issus de l'univers intellectuel et universitaire. On pense notamment à des livres à la fin de la période comme ceux de :

- Marc FERRO, *Le Livre noir du colonialisme*, Robert Laffont, Paris, 2003
- L'un des miens Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL et Françoise VERGES, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Albin Michel, Paris, 2003
- Gilles MANCERON, *Marianne et les colonies. Une introduction à l'histoire coloniale de la France*, La Découverte/Poche, Paris, 2003
- Olivier LE COUR GRANDMAISON, *Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Fayard, Paris, 2005
- Patrick WEIL et Stéphane DUFOIX (dir.), *L'Esclavage, la colonisation, et après...*, PUF, Paris, 2005

Cette apparition au début des années 2000 d'une telle production livresque est le signe le plus évident de l'émergence sur le devant de la scène de la « question coloniale » et de son inévitable

² Max Gallo, *Fier d'être français*, Fayard, 2006.

corollaire, la question postcoloniale – *via* les questions liées à l’immigration ou celles concernant le « pré carré africain » de la France³ –, cela n’est pas un accident, un hasard, mais bien le **symptôme d’un « retour du refoulé » colonial** des décennies précédentes et un changement de paradigme par rapport aux historiens de la génération précédente plus « classiques » sur ces enjeux.

En même temps, la longue occultation volontaire de ce pan de l’histoire nationale explique le caractère compulsif de son dévoilement au cours des années 2000, qui se déploie très vite dans une confrontation de mémoires concurrentes, chacune tentant d’imposer désormais sa « part de vérité⁴ ».

Cela n’est pas le fruit du hasard, mais bien le résultat d’une histoire manipulée ou oubliée par les générations précédentes.

D’un coup, ce **passé est devenu visible**, et toute la mécanique qui avait dominé les 4 dernières décennies s’est vue remise en question.

Une **littérature** récente (et notamment le Goncourt Alexis Jenni) a souligné que la colonisation a imprégné en profondeur les sociétés des métropoles colonisatrices des années 1830 aux années 1960, à la fois dans la culture populaire et savante (ce que l’on nommera ici une *culture coloniale*⁵), dans les discours et la culture politique, le droit ou les formes de gouvernance, mais aussi l’omniprésence de la guerre.

Mais, il serait trop simple de croire que les effets de la colonisation auraient pu être abolis au début des années 60, **après la fin des empires**.

La situation de la France vis-à-vis de son passé colonial est singulière. En effet, toutes les autres métropoles coloniales européennes ont envisagé et mis en œuvre des programmes (recherche, enseignement, lieux de mémoires...) liés à cette histoire des empires, dans une optique visant à dépasser le double simplisme de l’anticolonialisme et de l’hagiographie. Quelques pays ont totalement oublié ce passé comme l’Italie, l’Espagne ou le Danemark.

D’autres ont décidé de développer l’enseignement de ces questions comme les britanniques : avant la rentrée 2004-2005, l’OFSTED (qui a en charge les manuels scolaires) a considéré que le temps imparti à la « question impériale », déjà conséquent, devait être augmenté. En outre, deux lieux muséaux ont été construits à Liverpool et à Bristol.

La France, *a contrario*, est pratiquement le seul pays européen à s’être délibérément rangé du côté d’une « nostalgie coloniale » et de l’oubli institutionnalisé, alors que ce passé est au cœur d’enjeux majeurs, tentant notamment de dissocier histoire coloniale et histoire nationale.

³ François-Xavier VERSCHAVE, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, Paris, 1998 ; Stephen SMITH et Antoine GLASER, *Comment la France a perdu l’Afrique*, Calmann-Lévy, Paris, 2005.

⁴ Voir Jean-Michel CHAUMONT, *La Concurrence des victimes*, La Découverte, Paris, 1997.

⁵ Pascal BLANCHARD et Sandrine LEMAIRE (dir.), *Culture coloniale (1871-1931)*, Autrement, Paris, 2003 ; et Pascal BLANCHARD et Sandrine LEMAIRE (dir.), *Culture impériale (1931-1961)*, Autrement, Paris, 2004.

Cette construction du *déni* est encore forte, en France et ailleurs, et elle n'est pas sans conséquences. Elle rend possible et attise la concurrence des mémoires, renforce le sentiment d'une partie de la population – et en particulier les Français descendants des immigrés postcoloniaux – que leur histoire est niée ; et elle favorise l'aveuglement sur les politiques néocoloniales menées en Afrique. Tout cela a fabriqué décennie après décennie une **forme de rancœur mémorielle**.

Le grand orientaliste Jacques Berque donne une explication, dès 1978, au sujet de la posture de la France : celle-ci aurait voulu oublier cette « déception », car « *l'hypothèse coloniale se révèle avoir été stérile à terme et tout aussi gaspilleuse des facultés du colonisateur que de l'existence du colonisé*⁶ » – et de rappeler que « *la colonisation a faussé l'histoire* », telle que l'on souhaitait qu'elle soit et non telle qu'elle fut. Il faudrait donc l'effacer.

Cette volonté d'oubli de l'État, s'inscrit non dans la neutralité mais bien dans une sorte de *réaction conservatrice* face à la période coloniale. Ainsi, le 11 novembre 1996, le président de la République Jacques Chirac, à l'occasion de l'inauguration d'un monument « à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du Nord », insistait sur « *l'importance et la richesse de l'œuvre que la France a accomplie là-bas et dont elle est fière* » sans jamais faire référence à la complexité de la situation coloniale. On le voit, la neutralité de l'État est plus une contre-vague contre les discours critiques et surtout une manière de préserver une sorte de mémoire mythologisée du passé colonial.

Le choix qui a été fait d'une **politique volontaire de l'oubli** pendant des décennies par les différents gouvernements, des années gaullistes au temps de Pompidou (les hommes de la décolonisation, mais aussi des tenants de la nostalgie et gloriole impériale), des années Giscard d'Estaing (pro-Algérie-Française) aux années Mitterrand (ancien ministre des Colonies et silence de la gauche socialiste sur les années Guy Mollet), puis les années Chirac (un nostalgique à sa façon de la grandeur impériale en phase avec son électorat) aux années Sarkozy (l'anti-repentance et la nostalgie du passé) aux années Hollande (le temps de la neutralisation du passé, ni oubli, ni reconnaissance, donc le *status quo* au final, alors que l'opinion est désormais en phase de revendications, avec comme point d'orgue le choix de la figure tutélaire de son quinquennat : le grand colonial Jules Ferry).

Dix ans plus tard, ce n'est pas une loi isolée et sans attaches qui va être promue en février 2005 mais bien le fruit de ces années de *non-dits historiques* sur le passé colonial, la partie visible d'un mouvement plus vaste et plus profond donc, qui va bien au-delà de la petite minorité vieillissante des nostalgiques antigauillistes de l'« Algérie française ». C'est quasi tous les députés de droite et de gauche, tous les sénateurs de droite et de gauche qui vont soutenir cette dynamique législative et demander aux historiens et aux enseignants de parler « positivement » de la colonisation. Après un âpre combat, seul un des articles de cette loi sera retiré par Jacques Chirac, l'autre partie sera maintenue (sur la grandeur de l'œuvre coloniale) et bien entendu les projets d'État vont continuer à promouvoir une nostalgie coloniale par la loi, les fondations, les projets de lieu ou tout simplement les blocages au niveau de l'éducation nationale ou des politiques culturelles.

⁶ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Le Seuil, Paris, 1978 (rééd.).

- **UN MUR DE L'ATLANTIQUE DE LA MÉMOIRE**

C'est ainsi que l'on sort de 40 ans de mur de l'Atlantique face au passé colonial. Et au moment où l'État risque de vaciller — vers 2005-2006 — sous la pression de l'opinion, des artistes et des chercheurs... les néo-réactionnaires vont prendre le relai et monter au créneau sur cette question qui n'était pas pour eux une priorité jusqu'alors.

À titre d'exemple et allumant le feu, le publiciste **Alain-Gérard Slama** a défendu cette loi en l'opposant à celle de mai 2001 portant reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. Et d'affirmer dans *Le Figaro* : « *Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'ère coloniale, l'histoire de l'implantation d'un million de Français de l'autre côté de la Méditerranée fut une de nos grandes épopées.* » En d'autres termes, puisque la traite négrière et l'esclavage sont déclarés crimes contre l'humanité, pourquoi n'aurait-on pas le droit, après tout, de considérer **la colonisation comme une période éminemment positive**, une « épopée républicaine », une œuvre de civilisation ? Une compensation ou un juste équilibre, en quelque sorte. C'est cela qui domine au milieu des années 2000. De fait, la colonisation a libéré l'esclave et construit une sorte de nouvelle civilisation.

Dans le même temps, une mémoire nostalgique s'affirme et s'impose graduellement, principalement dans le sud de la France de Nice à Marseille, de Toulon à Montpellier, de Montredon-Labessonnié à Béziers. En parallèle, dans le domaine de « l'histoire grand public », on ne peut que constater que la vision des néo-conservateurs domine aussi largement l'échiquier avec quelques porte-paroles médiatiques.

Des livres et brûlots se succèdent à la suite de celui d'**Alain Griotteray** en 2001 *Je ne demande pas pardon. La France n'est pas coupable* ou de ceux de l'historien pro-colonialiste et proche de l'extrême droite **Bernard Lugan**.

Toute une génération d'auteurs part alors à la conquête de l'opinion, dont les têtes-de-pont sont l'universitaire Daniel Lefeuvre avec *Pour en finir avec la repentance coloniale* (2006), mais aussi « l'historien populaire et populiste » Pierre Montagnon ; Arthur Comte, nostalgique d'une France définitivement perdue depuis qu'il n'est plus à la tête de l'ORTF. Les journalistes Paul-François Paoli avec *Nous ne sommes pas coupable. Assez de repentance !*, l'ancien porte-parole de François Mitterrand Max Gallo, avec *Fier d'être Français* et surtout Pascal Bruckner avec *La tyrannie de la pénitence. Essai sur le masochisme occidental...*

Autant de livres à succès qui marquent l'opinion et vont renforcer la digue des politiques qui commencent à baisser la garde sur l'écriture du passé colonial - en attendant les essais et tribunes d'Eric Zemmour et d'Alain Finkielkraut, qui ont proposé une nouvelle lecture de ce passé colonial en lien avec la crise identitaire du présent. Mais aussi les tenants d'une certaine idée de la France issus de la gauche nationaliste, comme **Jean-Pierre Chevènement**, qui vont relayer ce discours. Le 25 octobre 2001, il listait dans *Le Nouvel Observateur* – sous le titre « Cessons d'avoir honte » – les nombreuses actions remarquables de la colonisation française : « *On ne peut juger la période coloniale en ne retenant que son dénouement violent mais en oubliant l'actif et, en premier lieu, l'école, apportant aux peuples colonisés, avec les armes de la République, les armes intellectuelles de*

leur libération. » Donnant alors corps, par ses lignes, à une pensée rarement aussi explicite à gauche depuis Guy Mollet.

Désormais, les historiens s'en mêlent, avec comme tête de pont la *réaction* de Pierre Nora, qui parle dans *Le Figaro* (26 mai 2015) d'un moment où nous serions face « *au péché de moralisme et d'anachronisme* ». En gros, il vaut mieux ne pas parler de ce passé, comme il le précisera lors d'un discours d'inauguration des Rendez-vous de l'histoire à Blois. La guerre des mémoires se déplace désormais à l'université aussi.

Dès lors, ces discours sont relayés par les médias. *Le Point*, *Valeurs actuelles*, *Causeur*, *Le Figaro magazine*, *L'Express*... dénoncent le mouvement de « repentance » et glorifient l'œuvre coloniale, *Marianne* leur emboîte le pas au centre-gauche parlant des « *vices de la repentance* » en septembre 2006 et d'une « *victimisation à outrance* » qui tombe sur la France, n'hésitant pas à glorifier les auteurs néo-conservateurs et anti-repentances déclarés.

- **LES NOUVEAUX ALLIÉS DE L'ÉTAT**

Dans cette posture, l'État n'est donc pas/plus seul : il est au diapason d'une « tendance lourde » promue par une cohorte – en vérité limitée en nombre, mais surmédiatisée – de « croisés des temps modernes », aussi disparates que combattifs, aussi médiatiques que peu nuancés, aussi militants que prompts à se dire « humanistes »... Cela va créer un réel reflux, notamment au sein de l'Éducation nationale à partir de 2010.

Face à une telle machine de guerre, les 40 ans de non-dits sont globalement protégés. Dès lors, la porte est ouverte aux réactions ultras type les Indigènes de la République, aux prises de positions fortes du mouvement décolonial ou du Conseil représentatif des associations noires de France (Cran), et à des universitaires qui se retrouvent bien seuls face à ces forces coalisées.

Dans le même temps, la **cartographie mémorielle de la France (par le Sud) se métamorphose** au regard du passé colonial. Les nostalgiques occupent le terrain, pénètrent les esprits et imposent un regard sur le passé de manière concrète. Une manière pour eux de lutter contre les manuels scolaires qui « offrent » une trop grande place à une lecture critique du passé colonial, abandonnant les classiques et le récit national. L'historien Jean-Philippe Ould-Aoudia parle d'un « *modèle réduit de l'Algérie française* » qui est en train de se bâtir dans le Sud de la France.

Le plus ancien de tous date de 1965 et se trouve à Aix-en-Provence où la municipalité avait rendu hommage à ce passé. On pense aussi, dans ces époques lointaines, au mémorial des rapatriés à Nice, érigé par une association de rapatriés avec l'aide du maire Jacques Médecin en 1973. Plus tardivement, à Toulon, en 1980, on passe à une étape nouvelle avec la présence lors de l'inauguration du monument de représentants de l'État et d'élus locaux. À ce moment-là, le Front national capte le nouvel électorat nostalgique et la culture pied-noir, mais la droite tente de reconquérir cet électorat, comme une partie de la gauche du sud, à l'image de Georges Frêche.

Vingt ans plus tard, le mouvement est toujours dynamique. Les enfants de pieds-noirs sont entrés en politique, ils sont actifs dans les conseils municipaux et, dans le parlement de 2012, près de 45 députés sont liés d'un point de vue familial à l'histoire des rapatriés. Au FN, Louis Aliot porte la flamme dans le parti et dans son couple avec Marine Le Pen. Avec de tels soutiens, la **machine mémorielle nostalgique s'emballe**.

Cette « politique de l'oubli », doublée d'une politique de nostalgie des anciens activistes, suggère une volonté clairement consciente d'apposer un voile ; dans le cas de l'histoire coloniale, l'oubli semble davantage être un processus complexe et multiforme — que les autorités successives à la tête de l'État ont pu voir d'un bon œil car il permettait le **maintien du mythe de la « mission civilisatrice »** de la République outre-mer — qu'un « complot » ou même une « politique ».

De facto, l'échec de la gauche, en janvier 2002, à faire adopter la **date du 19 mars** comme date souvenir des conflits en Afrique du Nord atteste de la virulence des « combats symboliques ». Dans le même mouvement, en décembre 2002, le président de la République Jacques Chirac, inaugurait un « mémorial national » des soldats français morts en Afrique du Nord, qu'il décidait de placer symboliquement sur le quai Branly à quelques pas du futur musée des Arts premiers. Il déclarait à cette occasion : « *Notre République doit assumer pleinement son devoir de mémoire.* » Cela rappelle son discours fondateur du 11 novembre 1996 cité plus haut.

Trois mois plus tard, en voyage en Algérie, le président Jacques Chirac évoquait pourtant, faisant suite au discours majeur de l'ambassadeur de France⁷, le conflit et ce passé « *encore douloureux* »... Mais, un an plus tard, jour pour jour, des députés UMP⁸ proposaient un projet de loi ayant pour objet de rendre hommage à l'œuvre coloniale de la France, qui aboutira en février 2005 au désormais célèbre article 4. Tout cela est fort bien résumé par l'historien Benjamin Stora : « *Une agitation sans lendemain*⁹. » Voire une victoire des nostalgiques. Une contradiction formelle entre devoir de mémoire et regard juste sur le passé.

• LA QUESTION SCOLAIRE

Ce regard sur le passé colonial, est aussi un conflit qui touche la manière d'appréhender cette question dans le monde scolaire.

À titre d'illustration sur l'absence d'enjeu autour de l'histoire coloniale, on rappellera *Le Figaro magazine* du 20 octobre 1979, où Alain Decaux avertissait : « *On n'apprend plus l'histoire à vos enfants* », les autres journaux emboîtant le pas et s'alarmant du « *sabotage de l'enseignement de l'histoire* ». Une table ronde, à l'initiative de la revue *Historia*, réunissait aux côtés du président de

⁷ Voir le discours prononcé à l'université de Sétif le 27 février 2005 par l'ambassadeur Hubert Colin de Verdière.

⁸ C'est la proposition de loi du 5 mars 2003 déposée par de nombreux députés de droite à l'initiative de Philippe Douste-Blazy : « *Il nous paraît souhaitable et juste que la représentation nationale reconnaisse l'œuvre de la plupart de ces hommes et de ces femmes.* » Une œuvre positive, telle sera la demande de reconnaissance.

⁹ C'est l'idée que reprendra Olivier Le Cour-Grandmaison dans *Libération* le 30 mars 2005 sous le titre « *Le colonialisme a la peau dure* ». Il rappelait à cette occasion le discours fondateur de Jacques Chirac du 11 novembre 1996 : « *Il convient de rappeler l'importance et la richesse de l'œuvre que la France a accomplie là-bas et dont elle est fière.* »

l'Association des professeurs d'histoire des responsables politiques, qui s'indignaient avec Michel Debré et Jean-Pierre Chevènement de l'oubli de la nation et de son histoire. Mais pas un mot sur le passé colonial, en 1979 **ce n'était même pas un enjeu historiographique.**

Le 31 août 1982, le président Mitterrand se déclarait « *scandalisé et angoissé par les carences de l'enseignement de l'histoire qui conduisent à la perte de la mémoire collective des nouvelles générations* ». Paroles interprétées aussitôt, dans les sphères politiques et médiatiques, comme visant à la défense du récit scolaire traditionnel et de l'identité nationale. Là aussi, pas une ligne, ni une demande sur le passé colonial. Il fallait oublier. La même année, François Mitterrand passe en force face aux députés socialistes, pour imposer les dernières lois d'amnistie en lien avec l'Algérie française. Le premier 49.3 de son septennat.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, pas une action ne va suivre, comme le montre le rapport du professeur Girault en septembre 1983 qui invitait à la connaissance des « *grandes pages nationales* » dans leur découpage le plus classique. Ou encore le Colloque national sur l'enseignement de l'histoire tenu à Montpellier en janvier 1984¹⁰, sous le patronage d'Alain Savary et la présidence du médiéviste Jacques Le Goff.

Dans ce colloque, pour la première fois, Jean Devisse, professeur d'histoire de l'Afrique à l'Université Paris I, y affirmait que l'étude de « *l'histoire des autres conduit très rapidement à la mise en question radicale de ce que l'on a appris* ». Il attribuait à cette « histoire des autres » des vertus essentielles pour l'histoire nationale en passant par le passé colonial et l'histoire de l'Afrique : « *Elle lui impose réflexion sur tous les plans et remet en cause ses comforts.* » Mais ni la classe politique, ni les décideurs de l'Éducation nationale, ni les grands médias ne retinrent ces invites. Rien ne fut fait.

Six mois plus tard, Jean-Pierre Chevènement, nouveau ministre de l'Éducation nationale, exaltait les vertus de l'histoire nationale et enterrait, comme son successeur François Bayrou, l'intéressant rapport que Jacques Berque lui avait remis sur *L'immigration à l'école de la République*¹¹ qui avait pour défaut de faire le lien avec le passé colonial. Le tournant historique allait être lent et même très lent.

Pour comprendre les conservatismes à l'œuvre, on reviendra sur le grand livre d'histoire de cette époque.

En 1974, quand paraît *Faire de l'histoire*, l'historien Pierre Nora est éditeur chez Gallimard depuis 1965. Il y a fondé la « Bibliothèque des sciences humaines » en 1966, celle de l'histoire en 1970, et s'apprête à y fonder *Le Débat* en 1980. Il est directeur d'études à l'EHESS depuis 1977. Son premier livre a été consacré aux pieds-noirs d'Algérie.

¹⁰ Voir Patrick Garcia et Jean Leduc, *L'Enseignement de l'histoire en France, de l'Ancien Régime à nos jours*, Armand Colin, 2003, p. 222-235.

¹¹ *L'Immigration à l'école de la République*, rapport au ministre de l'Éducation nationale, La Documentation française, août 1985.

10 ans plus tard, sort un second livre majeur du moins le premier tome, *Les Lieux de mémoire*¹², qui ont été célébrés eux aussi comme une véritable révolution historiographique. Le dernier tome sort en 1993. Dans ce regard sur l'histoire, l'auteur commence par évoquer la « *disparition rapide de notre mémoire nationale*¹³ ». Seul un article autour de l'exposition coloniale en 1931 de Charles-Robert Ageron aborde la question, et encore il n'en fait qu'un demi-lieu de mémoire. Qu'importe, ce regard domine l'historiographie. Les critiques sont de faible intensité. Il faudra attendre l'année 2005 pour voir émerger une critique forte sur la question, une déconstruction entendue des lieux de mémoire et que Pierre Nora sorte du bois.

Celle-ci va se nouer autour de la publication aux Éditions du Seuil, en avril 2005, de la traduction d'un essai de l'historien (et militant trotskyste) britannique **Perry Anderson**¹⁴, que son éditeur français a jugé nécessaire de compléter — de manière étonnante et peu classique — par un « dialogue » avec l'historien Pierre Nora. Très explicitement, le premier reproche (notamment) au second la faible place consacrée dans ces *Lieux de mémoire* à la question coloniale.

La réponse de Pierre Nora est, à notre sens, révélatrice (mais aussi **hallucinante**) de la place ambiguë de la question coloniale dans les représentations d'une partie des historiens et intellectuels français. Ainsi, à l'interrogation de **Perry Anderson** de savoir si la guerre d'Algérie n'aurait pas dû être évoquée dans *Les Lieux de mémoire*, Pierre Nora rétorque que l'événement **aurait par trop caractérisé l'entreprise coloniale tout entière** ; autrement dit, autant n'évoquer aucun événement sur celui-ci. Deuxième argument : « *Le deuil colonial, voilà ce qui me paraissait le vrai "lieu de mémoire"*. » Il faut ne pas en parler car cette histoire est porteuse de dangers (il reprendra cette idée aux Rendez-vous de l'histoire de Blois et dans une tribune en 2013). Enfin, troisième argument, le **manque de temps au moment de la coordination d'un tel livre magistral pour ne pas traiter du colonial** : « *Quand on a soixante-dix auteurs à "éditer" en même temps et derrière soixante-dix autres, des dates impératives de sortie, il y a des sacrifices qu'il faut consentir.* »

Dans le travail essentiel et fondateur que représentent *Les Lieux de mémoire*, et malgré les explications avancées par leur maître d'œuvre, on ne peut donc que constater que la « part coloniale » de l'histoire de la France est minorée, presque oubliée. Cet oubli des penseurs de l'histoire au présent renforce la marginalisation de cet enjeu historiographique.

Les *nostalgériques*¹⁵ de tous poils ne peuvent qu'être satisfaits par ce conservatisme académique et institutionnel. À chaque fois, ces polémistes nous jettent au visage les routes, les hôpitaux, les écoles, pour tenter de justifier le *bilan* positif de la colonisation ... On rappelle les instituteurs vivant presque comme les fellahs au *bled*, les médecins des dispensaires, les religieuses soignant aux quatre coins de l'Empire, les techniciens apportant l'eau et les routes, les enseignants qui apportent la lumière de la culture. Et face à de tels arguments, on devrait donc se taire.

¹² Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. La République. La Nation* (3 vol.), III. *Les France* (3 vol.), Gallimard, 1984-1992. Vendus à plus de 63 500 exemplaires dans l'édition illustrée de la « Bibliothèque des histoires » et autour de 31 000 en « In quarto ».

¹³ Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, op. cit.*, t. I, p. VII.

¹⁴ Perry ANDERSON, *La Pensée tiède. Un regard critique sur la culture française* (suivi de « La pensée réchauffée », réponse de Pierre Nora), Seuil, Paris, 2005.

¹⁵ RUSCIO A., *Nostalgie. L'interminable histoire de l'OAS*, Paris, La Découverte, 2015.

Oui, *la France* a construit des routes, des voies de chemin de fer... mais si l'on se place du point de vue du colonisé, et non plus du colonisateur, on constate que l'histoire peut s'écrire autrement. Les capitaux, les techniciens étaient bien français. Les profits aussi. Mais la main-d'œuvre était bien coloniale. Les grands observateurs Albert Londres, André Gide et Georges Simenon, dans des reportages qui firent sensation, citèrent des estimations, jamais démenties, qui donnaient la nausée.

Pour ces **tenants du bilan positif**, il faut rappeler que les administrateurs obligeaient chaque indigène au travail forcé jusqu'en 1946. En matière d'éducation il faut aussi donner des chiffres de la réalité. En Algérie, en 1956 encore, il y a un médecin pour 5000 habitants (en France : un pour mille). Mais 70% des généralistes sont regroupés à Alger et dans les grandes villes, où vit pour l'essentiel la population européenne. En 1946, dans toute l'AOF, il y a huit hôpitaux, en AEF, six. Comment ne pas souligner le gouffre entre la propagande et le réel ? L'école ne marche pas mieux : en Indochine, 500.000 enfants accueillis pour un total de huit à neuf millions en droit d'y aller. En Algérie, *départements français*, en 1950 encore, 90% des jeunes musulmans de dix à quatorze ans sont illettrés.

Alors oui, on comprend pourquoi cette histoire est complexe à raconter. Car elle est douloureuse et qu'au regard des chiffres, l'image d'Épinal s'effondre. Mais ce discours est inaudible jusqu'à 2005 dans l'opinion.

Dans l'opinion, les **réactions sont claires, l'histoire coloniale et celle de l'esclavage passent mal**, elles sont devenues des cibles explicites pour toute une frange de l'opinion, un des sujets de mobilisation dans les médias contre la « repentance » et un item central des discours des Républicains (ex-UMP) ou des Frontistes. Le romancier et essayiste Pascal Bruckner résume cette posture dans une interview pour *Valeurs actuelles* en mai 2015 sous le titre provocateur « Le devoir de mémoire, une soupe morale servie à tous » : il y a un « *risque d'entretenir, du côté des persécutés, une mémoire de la revanche qui rend illusoire la fin d'un conflit.* »

Avec les années 2000, le thème de la « **repentance** » est devenu une sorte de voile sur le travail historique¹⁶, comme l'ont très bien analysé dans *Libération* Catherine Coquery-Vidrovitch, Gilles Manceron et Benjamin Stora : « *Le refus de la repentance a pour objectif d'entraver le travail des historiens et de réunifier la droite.* » En outre, ce discours, tel un mur de l'Atlantique face à l'histoire, « *visé à refuser un quelconque regard critique sur la colonisation* » et « *le seul fait d'évoquer cette réalité devient la volonté de dénigrer la France elle-même, posée comme un tout indivisible* »

Ce processus a atteint une forme d'apogée avec **Nicolas Sarkozy**, lors de son discours de campagne de Toulon du 7 février 2007 : « *Cessons de noircir le passé. [...] On peut désapprouver la colonisation avec les valeurs qui sont les nôtres aujourd'hui. Mais on doit respecter les hommes et les femmes de bonne volonté qui ont pensé de bonne foi œuvrer utilement pour un idéal de civilisation auquel ils croyaient* ».

¹⁶ Voir à ce sujet l'article de Fabrice Madouas dans *Valeurs actuelles*, le 21 mai 2015, sous le titre « Les mensonges des repentants ».

Et de fixer ce qui va devenir la ligne directrice pour la décennie suivante : « *Je veux le dire à tous les adeptes de la repentance qui refont l'histoire et qui jugent les hommes d'hier sans se soucier des conditions dans lesquelles ils vivaient, ni de ce qu'ils éprouvaient. Je veux leur dire : de quel droit les jugez-vous ? Je veux leur dire : de quel droit demandez-vous aux fils de se repentir des fautes de leurs pères, que souvent leurs pères n'ont commises que dans votre imagination¹⁷ ? [...] La France n'a pas dit à l'Allemagne : "Expiez d'abord, nous verrons après¹⁸".* »

Le parallèle avec l'Allemagne est osé, mais révélateur inconsciemment de **l'importance de cette page historique**. En effet, la « digestion » du conflit franco-allemand (au cœur de la vie politique nationale de 1870 à 1950) a précédé celui sur les colonies, et ce parallèle montre que la page qui s'est tournée (après la défaite allemande) s'est surtout accompagnée d'une réelle volonté politique de pacifier le passé, qui elle est absente chez Nicolas Sarkozy.

Comme l'annonçait dans *L'Humanité* l'historien Benjamin Stora : « *On a toujours dit que la survivance de la mémoire coloniale s'ancrait à l'extrême-droite. Ce qui est vrai, mais, aujourd'hui, elle a débordé ce cadre.* »

• EN CONCLUSION

On l'aura compris, du milieu des années 60 et tout au long des années 70, la marginalisation de l'histoire coloniale correspondait au désir de tourner la page d'une histoire encore brûlante, comme pour Vichy.

Puis avec les années 80-90, l'État a choisi l'oubli et la tolérance des nostalgiques, ce qui a abreuvé le discours des réactionnaires. Cela répondait à la double exigence d'oublier un traumatisme historique heurtant la représentation de la nation et de prévenir tout ressac des affrontements coloniaux.

Avec les années 2000, cette posture est clairement un choix idéologique pour professer une certaine « idée » de la France et de son histoire, et ne pas toucher à une histoire qui fait désormais peur au regard de ce qu'elle signifie pour la République française et pour les populations héritières de cette histoire qui vivent désormais en France. La question identitaire, la peur de l'immigration, la place de l'islam dans les débats publics vont rencontrer le passé colonial.

N'arrivant plus à raconter une grandeur passée, certains vivent une crise narcissique, voyant dans l'Empire un temps mythique à glorifier. D'autres, ne comprenant pas tous les enjeux, en font une lutte contre la République qui serait éternellement coloniale et donc raciste.

Bruno Le Maire résume dans une interview au *Monde* (le 29 mai 2015) cette posture en dénonçant l'enseignement « obligatoire » de la traite négrière, « *quand la mauvaise conscience ronge notre*

¹⁷ C'est un des rares textes de Nicolas Sarkozy où est remis explicitement en doute la réalité des exactions coloniales et crimes coloniaux.

¹⁸ Il convient de rappeler que le chancelier Adenauer avait reconnu les crimes du nazisme et présenté ses excuses au nom de la nation allemande...

histoire nationale, notre culture et notre fierté sont atteintes ». Depuis, il a rejoint Emmanuel Macron qui au cours de la campagne parlait d'un « crime contre l'humanité » au sujet de la colonisation.

Nous en sommes-là, ces deux points de vue opposés cohabitent dans le même gouvernement et c'est autour de cela que nous interviendrons dans une semaine autour du nouvel enjeu de la période qui s'ouvre : *Pourquoi bâtir un musée des colonisations est-il essentiel ?*